



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente
auprès des Nations unies à Genève

26^e session du groupe de travail de l'examen périodique universel

Soudan du Sud

Intervention du Luxembourg (Genève, le 7 novembre 2016)

Monsieur le Président,

Je souhaite la bienvenue à la délégation du Soudan du Sud.

Le Luxembourg demeure très préoccupé par la situation qui continue à prévaloir au Soudan du Sud : des violations massives des droits de l'homme et du droit international humanitaire continuent à être commises par toutes les parties à l'encontre de la population civile, y compris contre les femmes et les enfants.

A la lumière de cette situation, le Luxembourg souhaite formuler les recommandations suivantes :

1. Prendre toutes les mesures propres à protéger les personnes contre toutes les formes de violence sexuelle;
2. Garantir l'accès à la justice pour les victimes de violences sexuelles, en veillant à l'application effective des lois sur la protection des femmes;

3. Prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection des droits des enfants et mettre fin au recrutement et à l'emploi d'enfants-soldats;
4. Mener à bien la ratification des protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant;
5. Lutter contre l'impunité en veillant à ce que toutes les personnes qui se sont rendues coupables de violations de droits de l'homme soient traduites en justice;

Nous appelons les autorités du Soudan du Sud à mettre en œuvre pleinement l'Accord de Paix de 2015, y compris le Chapitre 5, concernant l'établissement d'une cour mixte.

Je vous remercie.